

Informations de base	
2020/2698(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Modification de l'annexe I du règlement (UE) 2017/821 en fixant les seuils de volume pour les minerais et les concentrés de tantale ou de niobium, les minerais et les concentrés d'or, les oxydes et hydroxydes d'étain, les tantalates et les carbures de tantale Complétant 2014/0059(COD) Subject 3.40.16 Matières premières 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
20/05/2015	Dossier renvoyé à la commission compétente		
25/06/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)04164	
25/06/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/07/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/07/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
04/11/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		